



PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 20 000 LOGEMENTS

**TRAVAUX DE VIABILISATION PARTIELLE DU SITE ET
CONSTRUCTION DE 3 101 LOGEMENTS A OUEDO DANS
LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI**

**LOT 9 : VIABILISATION SECONDAIRE ET TERTIAIRE DES
ILOTS 2, 5, 14 ET 15**

APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 020/SImAU/DG/DT/DJ du 08 juillet 2020

RAPPORT N° *012*/SImAU/DG/DT/DJ du *1^{er} février 2021*

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION
DE PASSATION DES MARCHES**

Financement : CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

Février 2021

4 # *W*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

Procès-verbal d'attribution provisoire

L'an deux mil vingt un et le lundi 1^{er} février à 9 heures, la Commission de Passation des Marchés (CPM) de la SIMAU s'est réunie au siège social de la société pour se prononcer à nouveau sur le Rapport de la Commission d'Analyse dans le cadre du dossier d'appel d'offres susvisé.

Les résultats des travaux sont résumés dans le tableau synthèse ci-après :

Date de convocation de la CPM	Mercredi 27 janvier 2021
Date d'étude du dossier par la CPM	Lundi 1^{er} février 2021
Dossier concerné	Dossier d'Appel d'Offres n° 020/SIMAU/DG/DT/DJ du 08 juillet 2020 relatif aux travaux de viabilisation secondaire et tertiaire du site de Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi : ilots 2, 5, 14 et 15
Objet de la réunion	Examen d'un nouveau Rapport d'analyse des offres relatives aux travaux de viabilisation secondaire et tertiaire du site de Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi : ilots 2, 5, 14 et 15
Références	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée entre la CNSS et la SIMAU Directives de passation des marchés de la CNSS Note de Service N/REF : 012-2020/DJ/DG portant création de la Commission de Passation des Marchés du Projet de construction de 3175 logements économiques et sociaux à Abomey-Calavi, Parakou et Porto-Novo pour le compte de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
Participants	Tous les membres de la Commission de Passation des Marchés : M. Achille Moïse HOUSSOU, Directeur Général, Président M. Fabrice HOUÉDE, Directeur Juridique, Rapporteur M. Rizwan HAIDER, Président du Conseil d'Administration M. Mohamed Bachir ABOUDOU, Administrateur, Membre M. Sidney FANDOHAN, Directeur Administratif et Financier, Membre Madame Isabelle MAFORIKAN, Directrice de Projet, Membre
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Cachet « BON A LANCER » du 07 juillet 2020 de la DNCMP
Attributaire proposé	
Nom	COLAS-FRANZETTI-ASEMI
Montant du marché attribué	11 513 578 189 F CFA HT Avis de non-objection de la DNCMP du 29 décembre 2020 sous la référence N° 2893-C/MEF/DNCMP/SP



Offre de rabais spontané par l'Attributaire du marché avec un dossier d'offre réaménagé comportant le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif réaménagé	
Montant du rabais spontané	1 121 965 847 F CFA HT
Nouveau montant du marché	10 391 612 342 FCFA HT
Délai d'exécution	Dix-huit (18) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Non Applicable
Autres	Néant
Décisions de la Commission de Passation des Marchés (CPM)	<p>-Adoption du Rapport de la Commission d'Analyse des Offres après étude et approbation par le Maître d'œuvre</p> <p>-Autorisation pour l'attribution du marché au Groupement COLAS-FRANZETTI-ASEMI pour un nouveau montant de Dix milliards trois cent quatre-vingt-onze millions six cent douze mille trois cent quarante-deux francs (10 391 612 342) francs CFA sous réserve de l'avis de non-objection de la DNCMP</p> <p>-Autorisation de signature du contrat de marché après l'avis de la DNCMP</p>

En définitive, après examen des conclusions du Rapport d'analyse et de la vérification du contenu des offres, la Commission de Passation des Marchés de la SIMAU a apprécié la pertinence des jugements contenus dans lesdits rapports.

Elle a par ailleurs pris connaissance de l'approbation du Maître d'œuvre sur le réaménagement de l'offre proposé qui présente d'importants avantages notamment en termes de coût et de délai de mise en œuvre.

Après discussions et délibération, la Commission de Passation des Marchés de la SIMAU :

- 1- Approuve le Rapport de la Commission d'Analyse tel que présenté ;
- 2- Valide l'ensemble des propositions de la Commission d'Analyse ;
- 3- Autorise la signature du marché au nouveau montant de **Dix milliards trois cent quatre-vingt-onze millions six cent douze mille trois cent quarante-deux francs (10 391 612 342) francs CFA sous réserve de l'avis de non-objection de la CNSS et de la DNCMP.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CPM a clôturé la séance à 09 heures 54 minutes.

Fait à Cotonou, le 1^{er} février 2021

Ont signé

Le Président



Moïse Achille HOUSSOU
Directeur Général

Le Rapporteur



Fabrice HOUËDE
Directeur Juridique

Les Membres



Mohamed Bachir ABOUDOU
Administrateur de la SIMAU



Sidney FANDOHAN
Directeur Administratif et Financier



Isabelle MAFORIKAN
Directrice de Projet 20 000 logements



Rizwan HAIDER
Président du Conseil d'Administration